

The Government of Canada thanks Dr. Kobinger for his participation and public service as a member of the COVID-19 Vaccine Task Force.

The Task Force assembles members with expertise from academia, research and industry who have proven abilities in developing and commercializing vaccines. Task Force members provide invaluable advice -- all on a volunteer basis -- to help the government make sound evidence-based decisions to protect the health and safety of Canadians during the pandemic. The Task Force has advised the Government of Canada across a number of therapeutic and vaccine candidates, as well as bio manufacturing, opportunities. The Task Force's advice on which vaccine candidates to pursue has been largely consistent with the decisions made in other jurisdictions. Advice pertaining to investments and procurements of candidate vaccines is provided confidentially to Ministers to preserve the commercially sensitive nature of these relationships with companies until such a time a deal is finalized.

It is important to note that the Task Force does not make funding decisions. The Task Force's advice is a valued input which complements the due diligence and analysis conducted by Innovation, Science and Economic Development Canada, Health Canada, Public Services and Procurement Canada and others. Their important work assists the efforts being undertaken by the Government of Canada to secure access to promising vaccine candidates and bio manufacturing capacity.

The Task Force has a robust conflict of interest process in place. All Task Force members are committed to ensuring the integrity of the advice they provide. Members will continue to recuse themselves from providing advice on projects where there is a conflict. This process is consistent with the practices of other volunteer external advisory bodies to government and embodies international best practices.

For more information concerning the conflict of interest process of the Task Force:

<https://nrc.canada.ca/en/corporate/declaration-interests-protocol-covid-19-vaccine-task-force>.

Le gouvernement du Canada remercie le Dr Kobinger de sa participation et de son service public en tant que membre du Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19.

Le Groupe de travail réunit des membres possédant une expertise du milieu universitaire, de la recherche et de l'industrie qui ont fait leurs preuves dans le développement et la commercialisation de vaccins. Les membres du Groupe de travail apportent une connaissance inestimable - tous à titre bénévole - pour aider le gouvernement à prendre des décisions judicieuses fondées sur des preuves afin de protéger la santé et la sécurité des Canadiens et Canadiennes durant la pandémie. Le Groupe de travail a conseillé le gouvernement du Canada sur un certain nombre de possibilités thérapeutiques et de vaccins, ainsi que sur la biofabrication. Les conseils du Groupe de travail sur les candidats vaccins qui pourraient être utilisés sont en grande partie conformes aux décisions prises dans d'autres administrations. Les conseils relatifs aux investissements et à l'acquisition de candidats vaccins sont fournis de façon confidentielle aux ministres afin de préserver la nature commercialement sensible de ces relations avec les entreprises jusqu'à ce qu'une entente soit conclue.

Il est important de noter que le Groupe de travail ne prend pas de décisions de financement. Les conseils du Groupe de travail sont une précieuse contribution qui complète la diligence raisonnable et l'analyse menées par Innovation, Sciences et Développement économique Canada, Santé Canada, Services publics et Approvisionnement Canada et d'autres. Leur travail important appuie les efforts déployés par le gouvernement du Canada pour assurer l'accès à des candidats vaccins prometteurs et à une capacité de biofabrication.

Le Groupe de travail a mis en place un solide processus relatif aux conflits d'intérêts. Tous les membres du Groupe de travail sont déterminés à assurer l'intégrité des conseils qu'ils fournissent. Les membres continueront de s'abstenir de donner des conseils sur les projets en cas de conflit. Ce processus est conforme aux pratiques d'autres organismes consultatifs externes bénévoles du gouvernement et incarne les pratiques exemplaires internationales.

Pour de plus amples renseignements sur le processus relatif aux conflits d'intérêts du Groupe de travail :
<https://nrc.canada.ca/fr/organisation/protocole-declaration-dinteret-groupe-travail-vaccins-contre-covid-19>